

Projet  
Centr'haies



Grâce au plan de relance et à l'appel à projet de la DRAAF, le réseau associatif FNE Centre-Val de Loire s'est associé à un collectif mené par Bio Centre afin de sensibiliser et accompagner les agriculteurs de la région à mener des opérations de plantation de haies sur leurs parcelles.

## Fiche technique

IBC – Les haies

Plantation : production de végétaux et fournisseurs

### ❖ L'origine des plants

Suivant les essences sélectionnées, il est possible d'obtenir des plants de diverses façons :

- Semis de graines (récoltées dans le milieu naturel ou achetées) ;
- Multiplication asexuée à partir d'organes tels que les tiges, les racines et les feuilles :
  - par plantation d'organes spécifiques (rhizomes, stolons, bulbilles, tubercules et drageons) ;
  - par bouturage (prélèvement d'un organe d'un végétal (tige, branche, racine...) susceptible de prendre racine) ;
  - par marcottage (une partie de la plante est enfouie pour qu'elle forme de nouvelles racines puis, séparée du plant mère et replantée) ;
  - par greffage (un rameau du végétal à reproduire est inséré dans la tige ou une branche d'un « porte-greffe »).

La **multiplication sexuée** a l'avantage de produire des individus avec un **matériel génétique unique**.

La **multiplication végétative** quant à elle consiste à créer **des clones** de l'individu mère.

- Attention à conserver une **diversité génétique importante** dans votre plantation pour une **meilleure résistance** aux aléas climatiques et aux maladies.

Si cela vous intéresse, la marque « Végétal local » recherche des **collecteurs de graine** pour développer la filière. Votre contact en région Centre-Val de Loire :

Luc VANCRAVELYNGHE [lupaysage@laposte.net](mailto:lupaysage@laposte.net)

### A retenir :

Voici les contacts de quelques fournisseurs de jeunes plants avec lesquels notre réseau a déjà travaillé, que vous pourrez retrouver sur le site [www.vegetal-local.fr](http://www.vegetal-local.fr) :

#### Pépinière Naudet

03.80.81.81.76

[leuglay@pepinieres-naudet.com](mailto:leuglay@pepinieres-naudet.com)

#### Pépinière Bouchenoire

06.12.54.42.18

[pep.bouchenoire@wanadoo.fr](mailto:pep.bouchenoire@wanadoo.fr)

#### Fraxinus sp

06.16.16.56.14

[contact@fraxinus-sp.fr](mailto:contact@fraxinus-sp.fr)

## ❖ Les fournisseurs

Il est possible de **produire soi-même des plants** pour réaliser sa plantation, mais cela nécessite une grande anticipation des besoins pour leur laisser le temps de se développer à partir d'une graine avant de les planter.

Le bouturage est plus rapide mais dangereux d'un point de vue diversité génétique de la plantation.

Si vous souhaitez obtenir des plants sans les produire vous-même, divers producteurs engagés dans la marque Végétal local existent en France. Pour planter en région Centre-Val de Loire, il est nécessaire de se procurer des plants issus de la **région Bassin parisien Sud**.

Un outil en ligne permet de recenser les fournisseurs proposant des végétaux locaux à la vente, il s'agit du site <https://www.vegetal-local.fr/>, et de la rubrique « **végétaux et producteurs** ».

En sélectionnant la **région Bassin parisien Sud**, il est ensuite possible :

- de sélectionner des producteurs par produit disponible à la vente (arbres, boutures, graines de ligneux, jeunes plants, semences ou godets herbacées ou encore plantes héliophytes) ;
- de rechercher par espèce souhaitée pour trouver tous les fournisseurs qui pourront vous proposer un végétal local issu d'une des onze régions biogéographiques définies dans le cadre de la marque Végétal local ;
- de rechercher par producteur pour connaître les espèces qu'il propose en Végétal local.

Des documents à télécharger sont également disponibles dans la partie « **ressource** » du site végétal local où vous pourrez trouver toutes les espèces identifiées comme disponibles en Végétal local, ainsi que la liste des producteurs de la marque.

## ❖ Contenu des prestations de services

Une fois votre projet bien défini avec l'aide d'un spécialiste, il est possible de vous tourner vers divers prestataires pour établir des devis comparatifs.

Plusieurs prestations pourraient vous intéresser, en fonction des compétences que vous pourriez mobiliser autour de vous. Voici les étapes que vous pourriez décider d'effectuer par vous-même ou de déléguer à un prestataire, en plus de l'achat et la livraison des plants qui constitueront votre haie :

- la **préparation du sol** ;
- la **plantation** des végétaux ;
- l'achat, la livraison et la mise en place **de protections** des plants contre les animaux ;
- l'achat, la livraison et la mise en place **de paillage** autour des plants ;
- le suivi post-plantation.

Il est tout à fait possible de vous fournir en paille ou jeunes plants auprès d'agriculteurs ou de producteurs proches de chez vous, si vous en avez l'occasion, cela favorisera l'économie de circuit court.

Pour les plantations, vous pouvez aussi faire appel à nos associations pour organiser des **chantiers bénévoles participatifs** afin de créer du lien social autour de votre projet ! Rendez-vous à la **fiche II.2.a** pour connaître leurs coordonnées.